

MODULE DE PERFECTIONNEMENT

13 JUIN 2020

Dr Vincent PUEL et Dr Jean-Pierre BAROIN

OBJECTIFS DE LA FORMATION

CETTE FORMATION D'UNE JOURNÉE A POUR BUT **D'APPROFONDIR LES NOTIONS ABORDÉES LORS DES MODULES DIAGNOSTIC ET THÉRAPEUTIQUE**, AFIN D'AMELIORER LA PRISE EN CHARGE ET LE SUIVI DES PATHOLOGIES RESPIRATOIRES DU SOMMEIL.

module de **perfectionnement**

Perfectionnement au
DIAGNOSTIC ET À LA PRISE EN CHARGE DU SAS

Entraînement à la
LECTURE DE TRACÉS POLYGRAPHIQUES

Etude de
CAS CLINIQUES COMPLEXES

Etude de
CAS SÉLECTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

PROGRAMME DE LA FORMATION

PERFECTIONNEMENT AU DIAGNOSTIC ET A LA PRISE EN CHARGE DU SAS

8h00 – 8h30

Accueil des participants

8h30 – 10h30

ÉTUDE DE CAS CLINIQUES

TRAVAIL PAR GROUPE DE 6 PARTICIPANTS

- Lecture de polygraphie ventilatoire et polysomnographie
- Diagnostic d'une somnolence diurne excessive
- La ventilation du SAS obstructif
- Le SAS central

10h30 – 11h00

Pause

11h00 – 12h30

ÉTUDE DE CAS CLINIQUES

TRAVAIL PAR GROUPE DE 6 PARTICIPANTS

- Les données machines
- Les alternatives à la PPC
- La somnolence résiduelle sous PPC

12h30 – 13h30

Déjeuner

13h30 – 15h30

ÉTUDE DE CAS CLINIQUES

TRAVAIL PAR GROUPE DE 6 PARTICIPANTS

- Les événements respiratoires résiduels sous PPC et SAS émergent
- La conduite à tenir en cas de pathologies respiratoires associées au SAS
- La réglementation somnolence et conduite automobile

15h30 – 17h00

DISCUSSION AUTOUR DE CAS CLINIQUES

CAS CLINIQUES SÉLECTIONNÉS PAR LES PARTICIPANTS

17h00-17h30

QUIZZ : PIÈGES ET ASTUCES

FIN DE LA FORMATION

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

TARIFS, RÈGLEMENT, FACTURATION ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

Les droits d'inscription comprennent l'accès aux cours, aux ateliers, les supports de cours ainsi que les pauses et le déjeuner. Les frais de réservation hôtelière ne sont pas compris dans les frais d'inscription.

Le coût de toute formation commencée est intégralement dû.

Le paiement de l'intégralité du coût de la formation est à effectuer à l'inscription afin de valider votre participation.

Cette formation peut entrer dans le cadre de la formation professionnelle continue.

Une attestation de présence sera remise à chaque participant à l'issue de la formation **si celle-ci est suivie dans son INTEGRALITE.**

CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation de participation doit être communiquée par écrit.

En cas de dédit à moins de 40 jours francs, avant le début de la formation, ou d'abandon en cours de formation, le montant total des frais de participation à ladite action resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire pour dédit ou abandon de formation.

Cardiosleep se réserve le droit d'annuler toute formation si le nombre de participants est insuffisant, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité sauf le remboursement des sommes payées au titre de la formation concernée.

INFORMATIONS LOGISTIQUE

Agence MACOGESTION

15 rue de la Bergerie

64 200 BIARRITZ

Coralie MARTIN : 06 77 85 60 41

contact@cardiosleep.fr